

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1066

présenté par  
Mme Vichnievsky et M. Boudié

-----

### ARTICLE 2 SEXIES

I. – À l’alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« lorsque »

le mot :

« si ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« à servir ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.